

# RAPPORT D'ACTIVITE 2011 DE L'OFFICE DE L'EAU REUNION

## SOMMAIRE

<b>1.</b>	<b>LA CONNAISSANCE DE L'EAU, DES MILIEUX ET DE LEURS USAGES .....</b>	<b>2</b>
1.1.	Les réseaux de mesure .....	2
1.2.	Les études .....	3
1.3.	L'observation des usages de la ressource en eau et de l'assainissement des eaux polluées .....	3
<b>2.</b>	<b>LA DIFFUSION DE LA CONNAISSANCE .....</b>	<b>4</b>
2.1.	Le partage d'expertise .....	5
2.2.	L'assistance technique aux collectivités .....	5
2.3.	La formation et l'information .....	6
<b>3.</b>	<b>L'EXECUTION DU PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION .....</b>	<b>8</b>
3.1.	L'avancement du programme d'aide financière 2010-2015 .....	8
3.2.	Les redevances d'usage de l'eau .....	13
<b>4.</b>	<b>LES RESSOURCES STRATEGIQUES.....</b>	<b>18</b>
4.1.	Les ressources humaines .....	18
4.2.	Le budget 2011 .....	19

# 1. LA CONNAISSANCE DE L'EAU, DES MILIEUX ET DE LEURS USAGES

## 1.1. Les réseaux de mesure

L'Office assure la maîtrise d'ouvrage de plusieurs réseaux d'observation des milieux aquatiques. Qu'ils concernent les cours d'eau, les plans d'eau ou les nappes, les suivis visent à des objectifs de connaissance, d'évaluation et d'information :

- caractériser l'évolution quantitative et qualitative de la ressource,
- détecter d'éventuelles dégradations des milieux,
- contribuer à la mise en œuvre des réglementations européennes et nationales,
- évaluer l'impact sur le milieu naturel des rejets urbains et industriels, des ouvrages et des pollutions,
- apprécier à long terme l'impact des actions de protection et de restauration des milieux,
- informer l'ensemble des usagers sur la qualité de l'eau et son évolution.

Les connaissances acquises d'une part contribuent aux programmes de surveillance des l'état des eaux et d'autre part sont mises à disposition des acteurs de l'eau.

En l'état actuel, les réseaux principaux identifiés au niveau de l'Office sont :

- **un réseau « hydrométrie »**, permettant l'analyse de l'hydrologie des cours d'eau et des étangs,
- **un réseau « piézométrie »**, pour le suivi quantitatif de la ressource en eau souterraine,
- **un réseau « marégraphe »**, pour le suivi des effets de la marée sur les nappes,
- **un réseau « physico chimie »** des eaux de surface et des eaux souterraines, qui permet le suivi de la physico chimie générale et des micro polluants (pesticides, hydrocarbures,...)
- **un réseau « invertébrés »**, associé au suivi des invertébrés des cours d'eau,
- **un réseau « piscicole »**, correspondant au suivi des peuplements de poissons et macro crustacés,
- **un réseau « diatomée »**, qui permet le suivi des algues microscopiques,
- **un réseau « salinité »**, pour le suivi de la salinité des eaux souterraines.
- **un réseau « température »**, pour caractériser les liens entre le régime thermique des cours d'eau et les compartiments biologiques, ainsi que suivre les évolutions des températures sur le long terme.

Nombre de stations de mesure par réseau

Type de masse d'eau	Hydrométrie	Piézométrie	Physico chimie	Invertébrés	Piscicole	Diatomée	Salinité/ Logs	Température
Cours d'eau	43		36	43	34	55		10
Etang	3		3	3				
Eau souterraine		62	28				51	
Eau littorale	4							
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>62</b>	<b>67</b>	<b>46</b>	<b>34</b>	<b>55</b>	<b>51</b>	<b>10</b>

L'année 2011 constitue la première année de suivi en mode « routine » de la population de diatomées et piscicoles des cours d'eau réunionnais, fondé sur les conclusions du programme recherche développement correspondant à l'adaptation d'indicateurs biologiques au bassin Réunion.

Par ailleurs, l'optimisation des réseaux d'observation se matérialise en renouvelant le parc des équipements de mesure, portables et postes fixes, et également par le recours à la mesure en continu afin de répondre au mieux aux enjeux de la Directive cadre européenne sur l'eau et à la connaissance patrimoniale du bassin.

1 station *hydrométrie* (Rivière Sainte Suzanne), 5 stations *piézométrie* et 4 stations *température* sont équipés en 2011.

L'observation des milieux aquatiques s'appuie ainsi sur 201 stations physiques réparties sur 22 masses d'eau rivières (24 masses d'eau DCE), 3 masses d'eau étangs (Gol, Saint Paul et Grand Etang), 4 masses d'eau littorale (13 masses d'eau DCE) et 15 masses d'eau souterraine (16 masses d'eau DCE).

L'organisation des missions de terrain répond à un objectif de bilans à pas de temps régulier sur la base de mesures directes sur site et des prélèvements à des fins d'analyses en laboratoires bénéficiant d'un agrément ministériel et accrédités COFRAC.

Au total, près de 250 paramètres sont régulièrement mesurés à une fréquence de 4, 6 ou 12 fois par an, auxquels s'ajoutent les mesures continues par les sondes installées sur site, ce qui représente près de 746 000 données brutes donnant **100 000 informations** enregistrées dans les banques de données sur l'année.

Enfin, le travail de démarche *qualité* de la chaîne d'acquisition de la donnée jusqu'à sa diffusion est mené avec la mise à disposition d'outils de gestion et de valorisation des données (module cartographique, outils statistiques,...). En 2011, une action particulière a porté sur la normalisation du géo référencement de 148 stations piézométriques.

Les données d'observation des eaux continentales sont notamment valorisées dans quatre bulletins de situation hydrologique trimestriels et une synthèse annuelle qui intègre également les données relatives à l'eau potable et l'assainissement.

## **1.2. Les études**

L'Office mène des études dont les résultats concourent à la proposition de stratégies ou de programmes d'actions. A cet effet, le partenariat dans le cadre de programmes de recherche et développement est largement mis en œuvre.

Dans le domaine de la ressource en eau, sont concernés :

- La détermination d'un réseau de suivi des eaux d'émergence avec le BRGM,
- L'identification des modalités d'exploitation des ressources en eaux souterraines du domaine d'altitude de l'Est avec le BRGM,
- La recherche d'une méthodologie de mesure des débits de crue et des transports de matériaux par imagerie adapté aux systèmes alluviaux complexes de la Réunion (programme INTRACRUE) en partenariat avec l'Université de la Réunion et l'Université de Bretagne Occidentale,
- Le développement du modèle mathématique d'évaluation des impacts des usages sur la ressource en eaux souterraines du cône alluvial de la Rivière des Galets (reprise du modèle ANTEA 2010),
- L'analyse des impacts potentiels de l'Irrigation du Littoral Ouest sur les ressources en eau des secteurs nord et est.
- La poursuite du contrat d'objectif avec le Conseil général pour le suivi de l'évolution des masses d'eau continentale sur la région ouest,
- L'étude sur la définition d'indicateurs de suivi des cours d'eau réunionnais,
- La réflexion sur la pertinence des indicateurs sécheresse.

Pour comprendre le fonctionnement des milieux aquatiques, la conception des outils de bio évaluation de la qualité écologique des rivières de l'île avec le CNRS, le CEMAGREF et ASCONIT se poursuit sur les volets *piscicoles* et *invertébrés*, le programme étant finalisé sur le volet *diatomées*.

## **1.3. L'observation des usages de la ressource en eau et de l'assainissement des eaux polluées**

L'Office a poursuivi la compilation des informations issues des rapports annuels d'activité et autres bilans des différentes communes de l'île, dans le but de collecter les principaux paramètres techniques, administratifs et financiers dans le domaine de l'adduction en eau potable et de l'assainissement.

En parallèle, un état des lieux sur la mise en œuvre opérationnelle des services publics d'assainissement non collectif (SPANC) a été réalisé.

Des études d'ordre stratégiques ont été entreprises :

- La caractérisation des impacts environnementaux, économiques et sociaux du rendement des réseaux d'adduction en eau potable,
- Le schéma départemental de l'eau,
- Le schéma départemental de l'assainissement.

Cet observatoire se traduit en septembre 2011 par la mise place d'une banque de données relatives aux usages de l'eau à la Réunion qui à terme a vocation à intégrer les systèmes d'information sur l'eau.

## 2. LA DIFFUSION DE LA CONNAISSANCE

Le portail Internet de l'Office de l'eau Réunion constitue la plate forme de diffusion des connaissances que l'établissement génère ou exploite. C'est pourquoi, afin d'apporter une meilleure sécurité et une plus grande souplesse d'évolution à ses systèmes d'information, l'Office a mis en œuvre la virtualisation de ses serveurs informatique.

De même, un serveur *Système d'information géographique* centralisé a été déployé pour faciliter l'exploitation des données géographiques et permettre leur interconnexion avec la banque de données de l'Office dans le cadre de la gestion des réseaux de stations de mesures de l'Office et ainsi améliorer l'accès de ces informations aux usagers.

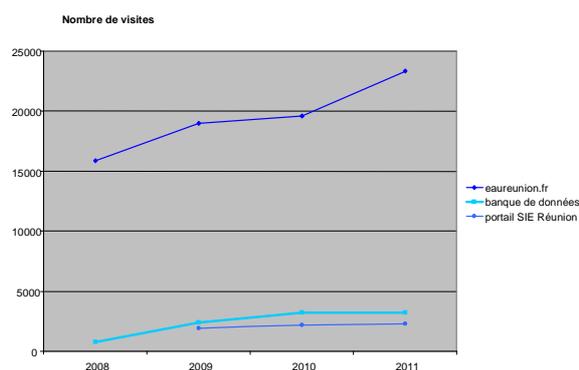
Internet reste donc un support de communication privilégié de l'Office de l'eau, tant comme mode de valorisation des missions de l'établissement, que de diffusion des supports pédagogiques. L'année 2011 a été marquée par la refonte graphique et architecturale du site Internet institutionnel. La fréquentation du site Internet institutionnel [www.eaureunion.fr](http://www.eaureunion.fr) est en constante progression depuis 2008 (année de démarrage des statistiques de fréquentation).

	2010	2011
<b>Nombre de visites</b>	19 615	23 397
<b>Nombres de visiteurs uniques</b>	13 847	15 867
<b>Nombre de visites en moyenne par jour</b>	54	64
<b>Nombre de pages vues</b>	56 243	67 178
<b>Temps moyen passé sur le site</b>	2 min 41 s	2 min 38 s
<b>Pages les plus vues</b>	Accueil Récupération d'eau de pluie Recrutements	Accueil Recrutements Quizz eau

La hausse de fréquentation du site s'explique en partie par la campagne de communication réalisée autour de la Journée mondiale de l'eau et de la Semaine du développement durable, incitant le public à tester ses connaissances dans le domaine de l'eau sur le site Internet. Un pic d'affluence a été atteint le 23 mars 2011, au début de cette campagne de communication.

L'affluence est moindre pour la banque de données et le portail SIE Réunion car le public intéressé (technique et administratif) est plus restreint.

A titre d'exemple, pour la banque de données, le faible taux de rebond (6%) et le fort taux de visiteurs revenant plusieurs fois (45%) sont des indicateurs que le site est fréquenté par un public averti et fidélisé.



## 2.1. Le partage d'expertise

De par ses missions et ses compétences, l'Office participe aux groupes de travail et de réflexion qui contribuent à la connaissance des milieux aquatiques :

- la mise en œuvre du programme de surveillance des eaux sur le bassin dans le cadre de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DIREN),
- La participation au groupe d'évaluation environnementale du transfert des eaux d'Est en Ouest,
- Le comité technique Nitrates et phytosanitaires du Groupe régional sur les produits phytosanitaires,
- Le Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires (CODERST),
- Le Comité Sécheresse,
- Le comité consultatif de la réserve nationale marine de La Réunion et la réserve naturelle de l'étang de Saint Paul,
- Le groupe de travail sur la réutilisation des eaux usées de la station d'épuration du Grand Prado,
- Le groupe de travail relatif à la réalisation d'un guide de gestion des eaux pluviales à la Réunion,
- Les groupes thématiques pour l'élaboration du SAGE Est,
- Le groupe de travail pour la définition des mesures sur les captages Grenelle
- La délimitation des zones humides à la Réunion et le classement des cours d'eau,
- Le comité de pilotage relatif à la continuité écologique des cours d'eau,
- Les groupes de travail préparatoires aux campagnes micropolluants et recherches de substances dangereuses dans l'eau.

Dans le domaine de l'assainissement collectif et non collectif, l'Office a participé à une mission conduite par la direction de l'eau et de la biodiversité du Ministère de l'écologie, l'ONEMA et le CEMAGREF en novembre 2011 en vue d'élaborer un plan *assainissement* sur la période 2012-2018. Concernant l'alimentation en eau potable, il a suivi l'étude *Prospectiv'eau* menée par le BRGM et qui est relative à l'évaluation économique des stratégies pour l'atteinte de l'équilibre ressources - besoins en eau à la Réunion. En matière d'irrigation agricole, il collabore aux études du Département :

- l'actualisation de l'étude MEREN (mobilisation des ressources en eau des régions Est et Nord),
- la sécurisation et l'extension des périmètres irrigués du sud de l'île,
- le lancement du plan départemental de l'eau et des aménagements hydrauliques.

Enfin, l'Office de l'eau et le BRGM ont formalisé leur collaboration par la signature d'un accord cadre de coopération 2011-2015 dans le but d'optimiser l'action publique en matière de connaissance des hydrosystèmes de la Réunion.

## 2.2. L'assistance technique aux collectivités

La traduction de l'assistance technique aux collectivités conformément aux prescriptions de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques n° 2006-1772 du 30 décembre 2006 se poursuit en 2011 avec la demande de 2 communes supplémentaires (Saint Benoît et Saint André). Par ailleurs, la convention avec la commune de l'Entre Deux s'arrête du fait du transfert de la compétence eau et assainissement vers la CASud.

Pour mémoire, dans les départements d'outre-mer, les offices de l'eau proposent une mission d'assistance technique dans les domaines de l'assainissement, de la protection de la ressource en eau, de la restauration et l'entretien des milieux aquatiques. Lors de sa réunion annuelle, le comité de suivi de l'assistance technique a souhaité une évolution des opérations proposées par l'Office de l'eau. Le Conseil d'administration de l'Office de l'eau a validé un catalogue remanié avec 14 missions (au lieu de 10) le 14 décembre 2011.

Au cours de l'année, l'intervention de l'Office a porté sur :

- la réalisation des diagnostics (fonctionnement de station d'épuration, mise en œuvre de l'auto surveillance, état des ouvrages de production d'eau potable),

- la définition de la démarche de projet (procédure de régularisation des captages d'eau, dimensionnement de service public d'assainissement non collectif),
- l'appui à la rédaction des documents (cahier des charges, projet de délibération),
- la concertation avec les acteurs référents (Police de l'eau, ARS OI, Parc national de la Réunion).

Commune	Prestations	Productions
Les Aviron	AEP 1 : aide à la protection des 14 ouvrages pour la production de l'eau potable	Aucune
Bras Panon	ASS 1 – Expertise de la station d'épuration communale ASS 2 – Auto surveillance AEP 1 – Aide à la protection pour la production d'eau potable	2 audits et 1 bilan 24h Diagnostic de l'auto surveillance
La Plaine des Palmistes	ASS 6 : assistance à l'élaboration du rapport annule du service public d'assainissement ASS7 : aide à la définition d'un plan de formation AEP 1 : aide à la protection des ouvrages pour la production de l'eau potable AEP 2 : Assistance pour la mise en place d'un plan de gestion de la ressource	Aucune
Saint Leu	ASS 1 – Expertise de la station d'épuration communale, ASS 2 – Auto surveillance, ASS 5 – Assistance pour la création et la mise en œuvre des services d'assainissement non collectif, AEP 1 – Aide à la protection pour la production d'eau potable, MIA 1 - Aide à la protection des milieux aquatiques.	Diagnostic de l'autosurveillance
Salazie	ASS 4 : appui à la mise en œuvre du schéma directeur d'assainissement ASS 5 : assistance à la création et la mise en œuvre du Service public d'assainissement non collectif AEP 1 : aide à la protection des 12 ouvrages pour la production de l'eau potable	Accompagnement sur les marchés relatifs à la réalisation du schéma directeur assainissement, à la mise en place du SPANC et à l'autorisation des captages AEP au titre des codes de l'environnement et de la santé publique
Saint Benoît	ASS 1 – Expertise de la station d'épuration communale ASS 2 – Auto surveillance, ASS 4 : appui à la mise en œuvre du schéma directeur d'assainissement ASS 5 – Assistance pour la création et la mise en œuvre des services d'assainissement non collectif	2 audits et 1 bilan 24h Diagnostic de l'autosurveillance Accompagnement à la définition d'un marché pour la réalisation du schéma directeur d'assainissement Assistance sur la mise en place du SPANC
Saint André	ASS 1 – Expertise de la station d'épuration communale ASS 2 – Auto surveillance, ASS 5 – Assistance pour la création et la mise en œuvre des services d'assainissement non collectif	Assistance sur la mise en place du SPANC

### 2.3. La formation et l'information

L'Office sensibilise les publics plus ou moins avertis aux problématiques de l'eau par des actions de communication récurrentes.

Dans le cadre des Trophées de l'eau, le Prix Initiatives doté de 2 000€ pour récompenser une initiative exemplaire menée par les scolaires ou les particuliers ou les associations dans le domaine de l'eau à La Réunion a été attribué au projet pédagogique et scientifique « L'eau, richesse de demain » porté par le Collège de Montgaillard (Saint-Denis) ; Son ambition est de faire comprendre les procédés de potabilisation et d'épuration de l'eau par le biais d'expérimentations.

A l'occasion de la Journée mondiale de l'eau du 22 mars 2011 et de la Semaine du développement durable (du 1<sup>er</sup> au 7 avril), l'Office de l'eau a mis en place un jeu-concours afin que le grand public puisse tester ses connaissances dans le domaine de l'eau. 5.000 personnes ont participé au *Quizz eau* entre le 22 mars et le 7 avril, 500 ont atteint le niveau requis pour participer au tirage au sort et 100

ont gagné la pose d'un kit d'équipement hydro-économe dans leur foyer. Outre les relations presse, cette campagne a reposé sur l'achat d'espaces publicitaires dans la presse écrite, sur Internet et sur le réseau d'affichage numérique de supermarchés.

Les Rencontres de l'eau, organisées en partenariat avec le Conseil général, ont réuni le 23 septembre 2011, 120 acteurs de l'eau (élus, services techniques des collectivités locales, bureaux d'études, associations, chambres consulaires, aménageurs, ...) sur le thème « Comment optimiser l'utilisation des ressources en eau pour faire face aux enjeux de développement de l'île de la Réunion à l'horizon 2030 ? ».

Afin d'améliorer l'information du grand public sur la mission de programmation d'actions et de travaux, et d'aide financière de l'établissement, un communiqué de presse récapitulant l'attribution des subventions suite à chaque séance du conseil d'administration a été instauré. Au moins trois supports d'information (presse écrite et/ou web) relaient cette information une fois par trimestre.

Comme chaque année, la communication destinée à valoriser les données et études sur la ressource en eau et ses usages s'est traduite par la publication de l'état des ressources et des usages de l'eau à La Réunion (synthèse annuelle 2010 diffusée sur Internet) et du bulletin de situation hydrologique trimestriel diffusé par voie électronique.

L'Office de l'eau a également acheté des espaces publicitaires sur des supports destinés à toucher un public ciblé (agenda de la Chambre d'agriculture, ...).

Diverses opportunités sont aussi exploitées par l'Office pour transmettre des informations concourant au développement des opérations d'aménagement du territoire, à l'exercice des métiers de l'eau et à l'éducation.

L'Office de l'eau est intervenu pendant les Rencontres du Sdage, organisées par la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) en septembre et octobre 2011 dans les quatre microrégions de La Réunion. Il a présenté la mise en œuvre des redevances d'usages de l'eau et le programme d'aides financières 2010-2015.

Comme chaque année, l'Office de l'eau a animé un stand lors de la Fête de la science du 16 au 19 novembre 2011, sur le thème « Testons nos connaissances dans le domaine de l'eau » ; Le public, majoritairement scolaire, a pu jouer au *Quizz eau* et au *Péripludo*, jeux pédagogiques développés par l'Office.

L'Office de l'eau a traité une cinquantaine de demandes d'interventions pédagogiques pour tout public : entreprises, scolaires, grand public, .... L'établissement est intervenu à une trentaine d'occasions, sous forme d'animation de stand (Journée nationale de la pêche, de l'eau et de la protection des milieux aquatiques ...), ou d'intervention pédagogique en milieu scolaire, ou de conférence (conférence sur les économies d'eau lors de l'Eko-marathon au Tampon), ou encore de transmission de supports pédagogiques (dépliants, affiches, jeux ...).

L'Office de l'eau s'est investi dans une trentaine de demandes de presse (télévision, radio, presse quotidienne et magazine local ou national) portant principalement sur l'état des ressources en eau, et de manière plus marginale, sur les pesticides, le prix de l'eau, la gestion globale de l'eau, les rendements de réseaux AEP ou encore les gestes éco-citoyens ....

Des partenariats sur la communication ont été noués avec la SHLMR et plusieurs Communes.

A l'instar du partenariat finalisé en 2010 avec la SIDR, l'Office de l'eau a signé une convention avec la SHLMR comprenant un volet « aides financières » qui s'inscrit dans le cadre de l'application des règles d'attribution des aides relatives aux économies d'eau et un volet « communication » ciblant les résidents des bailleurs sociaux. Par ailleurs, il a été proposé à l'ensemble des Communes et Intercommunalités ayant compétence dans le domaine de l'eau ou de l'assainissement, un partenariat de communication : l'Office de l'eau rédige des articles sur l'eau et l'assainissement, à charge pour les collectivités de les insérer dans leurs supports de communication (journaux, site internet, ...). Sept communes se sont déclarées intéressées par ce partenariat et deux d'entre elles ont passé commande d'articles.

### 3. L'EXECUTION DU PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION

#### 3.1. L'avancement du programme d'aide financière 2010-2015

Le programme d'aides 2010-2015 a été révisé en 2011 afin de tenir compte :

- des dispositions du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage)
- de la loi n°2010-788 du 12/07/2010 portant engagement national pour l'environnement (loi dite Grenelle II)
- du retour d'expérience dans la mise en œuvre des cadres d'intervention
- de nouveaux besoins de financements.

La participation de l'Office de l'eau Réunion à la maquette financière des mesures *eau et assainissement* (3-13 et 3-14) du Programme opérationnel européen - Feder a été abondée de 19,5 millions d'euros, ce qui porte son enveloppe de contrepartie nationale à 34,3 millions d'euros pour la période 2007-2013.

L'Office de l'eau a reçu cette année une cinquantaine de demandes de subventions. La commission des aides s'est réunie quatre fois pour examiner les demandes de subvention et une fois pour examiner les modifications du programme d'aides. Quarante-quatre dossiers ont été agréés, dont trente-trois sur le programme d'aides spécifiques de l'établissement et onze en tant que contrepartie nationale du Feder, pour un montant total de 8.492.485,12 euros.

#### Aides attribuées au titre du programme d'aides spécifiques de l'Office de l'eau Réunion

Attributaire	Projet	Coût du projet	Coût éligible	Taux de subvention	Subvention	Subvention / coût du projet
Mezino Dominique	Renouvellement de goutteurs	1 210,00 €	1 210,00 €	50,00%	605,00 €	50,00%
Sinapayel Jean Claude	Renouvellement de goutteurs	3 280,00 €	3 280,00 €	50,00%	1 640,00 €	50,00%
Communauté d'agglomération du sud (Casud)	Modernisation et renforcement du réseau AEP Secteur Les Manguiers - Entre-Deux	110 913,00 €	22 361,51 €	60,00%	13 416,91 €	12,10%
Communauté d'agglomération du sud (Casud)	Modernisation du réseau AEP de la Rue Defaud - Ravine des Citrons - Entre-Deux	232 644,80 €	105 536,08 €	60,00%	63 321,65 €	27,22%
Communauté d'agglomération du sud (Casud)	Modernisation du réseau AEP de la Commune de l'Entre-Deux - Programme 2010	265 167,88 €	103 922,13 €	60,00%	62 353,28 €	23,51%
Civis	Etude pour l'élaboration du profil de vulnérabilité des eaux de baignade des plages de la Civis	50 000,00 €	27 906,25 €	50,00%	13 953,13 €	27,91%

Attributaire	Projet	Coût du projet	Coût éligible	Taux de subvention	Subvention	Subvention / coût du projet
Commune de L'Etang-Salé	Installation de compteurs de sectorisation	336 469,26 €	336 469,26 €	50,00%	168 234,63 €	50,00%
Commune de Saint-Benoît	Restructuration et renforcement de l'AEP de la rue Amiral Bouvet (1ère tranche)	380 000,00 €	245 640,87 €	60,00%	147 384,52 €	38,79%
Commune de Saint-Benoît	Soutien au Spanc	100 000,00 €	100 000,00 €	40,00%	40 000,00 €	40,00%
Commune de Saint-Denis	Pose de réducteurs de pression sur le réseau AEP	1 042 730,00 €	1 042 730,00 €	45,00%	469 228,50 €	45,00%
Commune de Saint-Denis	Sectorisation AEP 2011	312 540,00 €	312 540,00 €	50,00%	156 270,00 €	50,00%
Commune de Saint-Leu	Soutien au Spanc	383 000,00 €	383 000,00 €	19,58%	75 000,00 €	19,58%
Commune de Saint-Pierre	Soutien au Spanc	167 202,50 €	167 202,50 €	18,22%	30 465,00 €	18,22%
Commune de Salazie	Étude faisabilité pour la création d'un Spanc à Salazie	22 100,00 €	22 100,00 €	40,00%	8 840,00 €	40,00%
La Créole	Pose de réducteurs de pression sur le réseau AEP	221 525,00 €	221 525,00 €	55,00%	121 838,75 €	55,00%
La Créole	Renouvellement des réseaux AEP	562 163,00 €	494 378,36 €	55,00%	271 908,10 €	48,37%
TCO	Etude hydrogéologique de l'aquifère de Cambaie	497 075,00 €	497 075,00 €	50,00%	248 537,50 €	50,00%
Chambre d'agriculture	Mise en place d'une collecte pérenne d'emballages vides de produits phytopharmaceutiques (EVPP)	44 278,00 €	21 379,00 €	21,84%	4 670,00 €	10,55%

Attributaire	Projet	Coût du projet	Coût éligible	Taux de subvention	Subvention	Subvention / coût du projet
Chambre d'agriculture	Mise en oeuvre d'une collecte pérenne de produits phytopharmaceutiques non utilisés (PPNU)	52 242,00 €	29 343,00 €	15,29%	4 488,00 €	8,59%
Creps de La Réunion	Installation d'équipements hydro-économiques	3 222,23 €	3 222,23 €	50,00%	1 611,12 €	50,00%
Cilam	Etude de réduction de pollution à la source	17 575,00 €	17 575,00 €	40,00%	7 030,00 €	40,00%
SHLMR	Fourniture et pose d'équipements hydro-économiques dans les logements sociaux	11 700,00 €	11 700,00 €	80,00%	9 360,00 €	80,00%
SIDR	Equipements hydro-économiques des logements sociaux – programme 2011	506 490,00 €	248 430,00 €	80,00%	198 744,00 €	39,24%
SIDR	Communication sur les économies d'eau dans les logements sociaux	5 000,00 €	5 000,00 €	30,00%	1 500,00 €	30,00%
Salaisons de Bourbon	Investissement dans des équipements de la station d'épuration pour diminuer la charge polluante des effluents.	170 790,43 €	170 790,43 €	30,00%	51 237,13 €	30,00%
Société Blablaprod	Emission TV - Loca'terre	191 810,84 €	168 227,54 €	17,83%	30 000,00 €	15,64%
Arterre	Rencontres agroécologiques	16 532,00 €	16 532,00 €	58,37%	9 650,00 €	58,37%
ASCLegta	Forum des métiers de l'eau - 19 avril 2012	7 978,26 €	7 978,26 €	79,40%	6 334,69 €	79,40%

Attributaire	Projet	Coût du projet	Coût éligible	Taux de subvention	Subvention	Subvention / coût du projet
Fédération départementale de pêche de La Réunion	Mise en œuvre du PDPG - Action 1 sensibilisation	8 576,00 €	8 576,00 €	80,00%	6 860,80 €	80,00%
Fédération départementale de pêche de La Réunion	Mise en œuvre du PDPG - Action 2 relevé de données	7 187,00 €	7 187,00 €	50,00%	3 593,50 €	50,00%
Fédération départementale de pêche de La Réunion	Mise en œuvre du PDPG - Action 3 actualisation de la BD-ROM	1 920,00 €	1 920,00 €	50,00%	960,00 €	50,00%
Fédération départementale de pêche de La Réunion	Mise en œuvre du PDPG - Action 4 édition et événementiel	6 151,00 €	6 151,00 €	80,00%	4 920,80 €	80,00%
Fédération réunionnaise du bâtiment et des travaux publics (FRBTP)	Formation "Techniques des travaux sans tranchée"	30 700,00 €	27 400,00 €	18,98%	5 200,00 €	16,94%
<b>Total</b>		<b>5 770 173,20 €</b>	<b>4 838 288,42 €</b>	<b>46,28%</b>	<b>2 239 157,01 €</b>	<b>38,81%</b>

A ces subventions attribuées dans le cadre du programme d'aides spécifiques de l'Office de l'eau d'un montant de 2 239 157,01 euros, viennent s'ajouter les onze aides financières accordées en tant que contrepartie nationale des Programmes opérationnels européens 2007-2013.

### Aides attribuées en tant que contrepartie nationale des programmes opérationnels européens 2007-2013

Attributaire	Projet	Mesure POE	Dépenses éligibles	Montant de subvention
Arvam	Caractérisation de l'eutrophisation des récifs coralliens de La Réunion - INDICEUTRO	3-22	280 713,99 €	62 285,60 €
Cinor	Mise à jour du diagnostic des systèmes d'assainissement et schéma directeur	3-13/2	520 000,00 €	114 400,00 €
Commune de Bras-Panon	Réalisation de la 3ème tranche de la station d'épuration des eaux usées	3-14/1	4 100 000,00 €	1 066 000,00 €
La Créole	Travaux relatifs au réseau de transfert et à la conduite de rejet à la côte du complexe de dépollution des eaux de Cambaie	3-13/1	17 413 227,68 €	3 084 804,96 €
La Créole	Assainissement des eaux usées : ravine Lolotte - La Plaine (tranche 1)	3-13/1	592 605,00 €	154 077,31 €
La Créole	Extension du réseau d'eaux usées - secteur Saint Gilles les hauts (tranche 1)	3-13/1	1 165 340,71 €	302 988,58 €
La Créole	Assainissement des eaux usées du Guillaume - collecteur primaire	3-13/1	991 400,00 €	379 485,86 €
La Créole	Assainissement des eaux usées et renforcement AEP - Grande Fontaine	3-13/1	415 203,40 €	107 952,88 €

Attributaire	Projet	Mesure POE	Dépenses éligibles	Montant de subvention
Cinor	Réalisation des réseaux de transfert associés à la step de Sainte-Suzanne - Trois Frères	3-13/1	3 383 474,71 €	947 372,92 €
Commune de La Possession	Actualisation SDAEP	3-13/2	53 500,00 €	12 840,00 €
Plaine des Palmistes	Réalisation des équipements de production du forage de Bras Piton - Equipements hydrauliques	3-14/2	96 000,00 €	21 120,00 €
<b>Total</b>			<b>29 011 465,49 €</b>	<b>6 253 328,11 €</b>

3-13/1 : amélioration des réseaux d'assainissement et mise en place des outils de gestion – réseaux d'assainissement des eaux usées  
3-13/2 : amélioration des réseaux d'assainissement et mise en place des outils de gestion – outils de gestion de l'eau  
3-14/1 : grands équipements en matière d'assainissement et d'eau potable – traitement des eaux usées  
3-14/2 : grands équipements en matière d'assainissement et d'eau potable – sécurisation approvisionnement en eau potable  
3-22 : retour au bon état des milieux marins et récifaux, des milieux aquatiques continentaux et des eaux souterraines

Au total, l'Office de l'eau a engagé 8.492.485,12 euros de subventions réparties comme suit :

- en tant que contrepartie nationale du Feder, 6.253.328,11 (73,63%)
- sur le programme d'aides spécifiques de l'Office de l'eau, 2.239.157,01 (26,37%)

### Cumul des aides financières du programme 2010-2015 de l'Office de l'eau Réunion

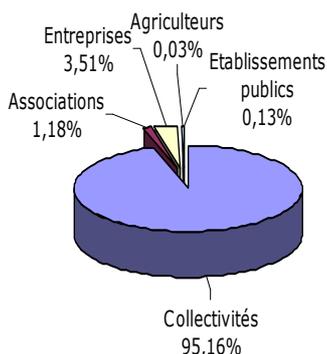
Objectif	PPA 2010-2015	subventions 2010	subventions 2011	Cumul des subventions	programmation au 31/12/2011
Gérer durablement la ressource en eau	13 460 000,00 €	5 483 252,00 €	1 721 376,46 €	<b>7 204 628,46 €</b>	53,53%
Lutter contre les pollutions	7 790 000,00 €	1 158 353,00 €	3 430 585,09 €	<b>4 588 938,09 €</b>	58,91%
CPN POE Feder - Lutter contre les pollutions	25 000 000,00 €	6 234 771,00 €	2 957 877,55 €	<b>9 192 648,55 €</b>	36,77%
Préserver, restaurer et gérer les milieux aquatiques	900 000,00 €	306 847,00 €	341 111,33 €	<b>647 958,33 €</b>	72,00%
Renforcer la gouvernance	342 793,00 €	2 037,00 €	41 534,69 €	<b>43 571,69 €</b>	12,71%
<b>TOTAL</b>	<b>47 492 793,00 €</b>	<b>13 185 260,00 €</b>	<b>8 492 485,12 €</b>	<b>21 677 745,12 €</b>	45,64%

Les services publics de l'eau et de l'assainissement restent les principaux bénéficiaires des subventions de l'Office de l'eau.

### Typologie des 44 projets cofinancés en 2011

Acteurs	Objet	Aide moyenne / projet
Collectivités : 25 projets	Réseau d'eau potable ou d'assainissement, outil de vigilance de service AEP, construction de station d'épuration	323 272 €
Associations : 8 projets	Etude de milieu aquatique, sensibilisation	12 476 €
Entreprises : 6 projets	Étude sur le traitement des eaux usées, équipement hydro économe	49 645 €
Établissements publics : 3 projets	Collecte des EVPP et PPNU, équipement hydro économe	3 590 €
Agriculteurs : 2 projets	Renouvellement de goutteurs	1 123 €

### Répartition des subventions attribuées par groupe d'acteurs



En deux ans d'exécution de la programmation, le taux d'engagement atteint 45,64% des enveloppes prévisionnelles du programme d'aides prévu pour six ans.

Les paiements de subventions sont passés de 5,78 millions d'euros en 2010 à 8,75 millions d'euros en 2011. 4,12 millions d'euros concernent des engagements pris entre 2006 et 2009 et 4,63 millions d'euros des engagements pris entre 2010 et 2011. 21 dossiers ont été soldés. Un peu plus de 130 dossiers restent en cours de réalisation.

## 3.2. Les redevances d'usage de l'eau

La télé déclaration effective de la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau a été étendue aux autres redevances entrées en application afin de faciliter le travail de saisie des redevables, sauf pour la déclaration de la redevance pour pollutions diffuses qui est gérée au niveau national.

**La redevance *prélèvement*** est due par toute personne dont les activités entraînent un prélèvement sur la ressource en eau. Déclaré en 2011, le volume total d'eau prélevé en 2010 est en augmentation par rapport à l'année précédente (+2.52%).

### Evolution des volumes prélevés entre 2008 et 2010

USAGE	Eau potable	Irrigation	Autres activités économiques	Prélèvements spécifiques	TOTAL
<b>Volumes prélevés 2008</b>	143 892 482 m3	59 833 436 m3	11 137 141 m3	4 191 479 m3	219 054 538 m3
<b>Volumes prélevés 2009</b>	144 029 883 m3	55 595 161 m3	11 682 503 m3	5 271 391 m3	216 578 938 m3
<b>Volumes prélevés 2010</b>	144 691 868 m3	61 357 904 m3	10 495 966 m3	5 486 773 m3	222 032 511 m3
<b>Variation 2010/2009</b>	0,46%	10,37%	-10,16%	4,09%	2,52%
<b>Variation 2010/2008</b>	0,56%	2,55%	-5,76%	30,90%	1,36%

Pour 2010 :

- Le volume destiné à l'alimentation en eau potable connaît une légère augmentation (0.46%).
- Le volume prélevé pour l'irrigation connaît une augmentation significative (+10,37%), liée essentiellement à la sécheresse notamment dans la région sud.
- Le volume prélevé pour les usages économiques est en diminution (-10,370%) liée essentiellement aux efforts réalisés par certains industriels en vue de réduire leur consommation d'eau mais aussi à une baisse d'activité.
- Le volume prélevé pour les prélèvements spécifiques est en progression (+4,09%). Il s'agit des prélèvements servant à la production d'énergie renouvelable, à la réalimentation du milieu naturel ainsi que des prélèvements dont les volumes sont inférieurs au seuil de recouvrement de la redevance (10 000 mètres cube d'eau prélevée par an).

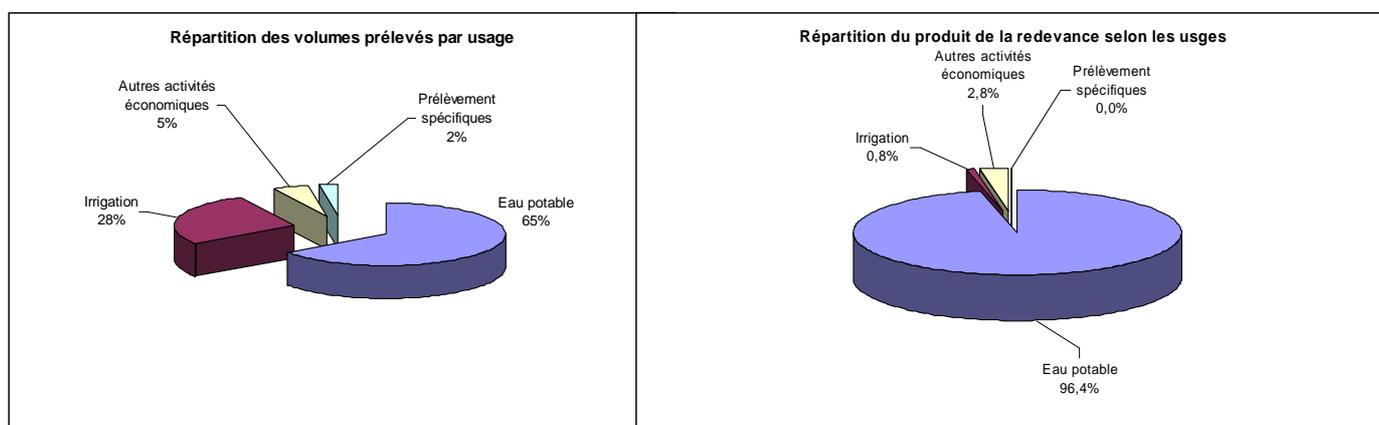
D'un point de vue financier la recette globale de la redevance *prélèvement* connaît une légère augmentation (+0,2%). Ainsi la stabilisation de la recette est assurée pour l'essentiel par l'augmentation des volumes prélevés pour l'eau potable.

### Evolution des recettes de la redevance prélèvement

USAGE	Seuil du montant de la redevance annuelle			Prélèvement spécifique	TOTAL
	Eau potable	Irrigation	Autres activités économiques		
<b>Volumes prélevés 2010</b>	144 691 868 m3	61 357 904 m3	10 495 966 m3	5 486 773 m3	222 032 511 m3
<b>Volumes exonérés de la redevance *</b>			8 875 m3		8 875 m3
<b>Taux de la redevance</b>	0,05 €	0,001 €	0,020 €	- €	
<b>Titres émis 2010 (en €)</b>	7 234 593,40 €	61 357,90 €	209 741,82 €	- €	7 505 693,12 €
<b>Titres émis 2009 (en €)</b>	7 201 494,15 €	55 595,16 €	233 472,56 €	- €	7 490 561,87 €
<b>Variation de la recette 2010/2009</b>	0,46%	10,37%	-10,16%		0,20%

\*Exonération accordée en raison de l'activité ou pour non dépassement du seuil de 10.000 m3 prélevés

La recette des volumes prélevés pour l'usage *eau potable* représente 96,4% de la recette totale. Par conséquent les variations des volumes prélevés pour les autres usages n'ont qu'un impact marginal sur la recette totale.



Par ailleurs, le dispositif conventionnel d'acompte prévu dans le cadre de la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau a été abrogé pour être remplacé par un nouveau dispositif adopté en conseil d'administration de l'office de l'eau Réunion le 7 octobre 2010. Ce dispositif s'étend également aux redevances pour pollution de l'eau d'origine domestique et modernisation des réseaux de collecte des eaux usées domestiques.

Le redevable est rattaché chaque année en fonction du montant de la redevance due au titre de l'année précédente à l'une des catégories suivantes :

Catégorie de redevables	Seuil du montant de la redevance annuelle	
	Redevance prélèvement	Redevance Pollution et modernisation des réseaux de collecte domestique
Gros	Egal ou supérieur à 1 000 000 €	Egal ou supérieur à 500 000 €
Moyen	Egal à 200.000 € & inférieur à 1 000 000 €	Egal à 100 000 € & inférieur à 500 000 €
Petit	Inférieur à 200 000 €	Inférieur à 100 000 €

Les modalités et le calendrier de versement des acomptes sont définis par catégorie de redevable :

Catégorie de redevable	Acompte 1		Acompte 2		Solde	
	Taux	Date limite de paiement	Taux	Date limite de paiement	Taux	Date limite de paiement
Gros	30%	15 septembre (n)	30%	15 janvier (n+1)	40%	Entre le 15 juillet et le 15 août (n+1) en fonction du temps de traitement de la déclaration de la redevance
Moyen	30%	15 septembre (n)			70%	
Petit					100%	

Pour les redevances de 2011, le total des acomptes s'élève à 5.114.501,70 €.

Redevance	Acompte 1	Acompte 2	Total
Prélèvement	2 125 676,11 €	1 992 448,74 €	4 118 124,85 €
Pollution de l'eau et modernisation des réseaux de collecte	611 044,17 €	385 332,68 €	996 376,85 €
<b>Total</b>	<b>2 736 720,28 €</b>	<b>2 377 781,42 €</b>	<b>5 114 501,70 €</b>

**La redevance pour protection des milieux aquatiques** s'applique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 sur la rémunération des cartes de pêche gérées par les associations agréées de pêche et de protection des milieux aquatiques.

Recouvré en 2011, le montant de cette redevance pour l'année 2010 est de 7 234,20 €.

Activité	Taux de la redevance	Nombre de cartes déclarées par la FDAAPPMA *		Montant de la redevance		Variation
		2009	2010	2009	2010	
Pêche à l'année personnes majeures	8,80 €	824	791	7 251,20 €	6 960,80 €	-4,0%
Pêche à la quinzaine	3,80 €	31	18	117,80 €	68,40 €	-41,9%
Pêche à la journée	1,00 €	223	205	223,00 €	205,00 €	-8,1%
<b>Total</b>		<b>1078</b>	<b>1014</b>	<b>7 592,00 €</b>	<b>7 234,20 €</b>	<b>-4,7%</b>

\* Fédération départementale des associations agréées de pêche et de protection des milieux aquatiques

Pour 2010, on constate une baisse de 64 adhérents sur les cotisations par rapport à 2009. La baisse du nombre d'adhérents est liée à :

- la diminution du nombre d'espèces de poissons et crustacés à pêcher. L'offre faite aux pêcheurs en matière de diversité d'espèces est de plus en plus faible,
- l'interdiction d'aleviner en truite Arc-en-ciel sur certains cours d'eau de 1<sup>ère</sup> catégorie dans le Coeur du Parc National, notamment le Bras des Lianes et le Bras Cabot. Cela cause une perte d'adhérents en relation avec le nombre de pêcheurs pratiquant principalement leur loisir sur ces deux cours d'eau situés dans l'Est du département.

**La redevance pour pollutions diffuses** est appliquée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009. Cette redevance est assise sur les quantités de substances actives contenues dans les produits phytopharmaceutiques et classées en trois catégories selon leur dangerosité.

Une disposition de la loi de finances de 2009 (article 122) modifie les taux applicables à cette redevance. L'application de cette disposition aux départements d'outre-mer, a été notifiée par instruction ministérielle en date du 8 juin 2009.

Classement des substances	Taux votés le 20/02/08 (€/kg ou litre) 2009	Modification de l'article L 213-10-8 du code de l'Environnement		
		juil.-09	janv.-10	janv.-11
Substances toxiques, très toxiques, cancérigènes, mutagènes ou tératogènes	3,00 €	3,70 €	4,40 €	5,10 €
Substances dangereuses pour l'environnement ne relevant pas de la famille chimique minérale	1,20 €	1,50 €	1,70 €	2,00 €
Substances dangereuses pour l'environnement relevant de la famille chimique minérale	0,50 €	0,60 €	0,70 €	0,90 €

Au titre de l'année 2010, 36 redevables ont été identifiés, dont 23 sont concernés par la redevance ; Les autres ayant une redevance inférieure à 100 € sont exonérés. Le montant de la recette est de 347.137,96 €.

Les déclarations des redevables permettent de constater :

- 462 spécialités commerciales, dont 184 (40%) pour lesquelles l'emploi est autorisé dans les jardins (EAJ),
- 453.332 unités (litres ou kg) de produits commercialisés dont 131.106 unités EAJ (29%),
- 185.469 unités (litres ou kg) de substances actives contenues dans les produits.

Classement des substances	Catégorie de la substance	ANNEE	Spécialités commerciales déclarées		Quantité commercialisée (L ou kg)		Quantité de substance (L ou kg)
			Quantité	Dont EAJ	Quantité	Dont EAJ	
toxiques, très toxiques, cancérogènes, mutagènes ou tératogènes dangereux pour l'environnement ne relevant pas de la famille chimique minérale dangereuses pour l'environnement relevant de la famille chimique minérale Non classées	3	2010	87	24	37 104	6 171	6 938
		2009	92	39	43 618	7 306	7 505
	2	2010	237	86	352 284	99 731	159 840
		2009	219	81	374 095	115 223	170 182
	1	2010	21	16	10 190	7 565	3 017
		2009	25	17	8 512	5 132	2 402
0	2010	117	58	53 754	17 640	15 674	
	2009	131	78	59 552	19 360	22 967	
<b>Total 2010</b>			<b>462</b>	<b>184</b>	<b>453 332</b>	<b>131 107</b>	<b>185 469</b>
Total 2009			467	215	485 777	147 021	203 056
<b>Variation 2010/2009</b>			-1,1%	-14,4%	-6,7%	-10,8%	-8,7%

En comparaison avec les données déclarées en 2009, on constate :

- une légère baisse du nombre de spécialités commerciales déclarées (-1,1%)
- le nombre de spécialités EAJ est en baisse (-14,4%),
- les quantités vendues baissent de 6,7%, cette baisse est accentuée (-10,8%) pour les produits EAJ,
- la quantité de substance contenue dans les produits est également en baisse de 8,7%.

La tendance est encourageante, elle traduirait une utilisation plus raisonnée des produits phytosanitaires.

Les 20 principales substances, représentant plus de 87% du total commercialisé en 2010 et entrant dans la composition des produits commercialisés sont :

Substance	Catégorie de la substance	EAJ	Quantité de substance (L ou kg) 2009	Quantité de substance (L ou kg) 2010	Variation
Diquat	3	Non	2 344,40	1 816,80	-22,5%
Chlorothalonil	3	Non	1 910,00	1 999,00	4,7%
chlorpyrifos-ethyl	3	Non	1 329,60	1 276,73	-4,0%
Glufosinate ammonium (Kg/Ltr)	3	Non	1 316,25	2 564,49	94,8%
2,4-D	2	Non	48 120,00	42 283,00	-12,1%
S-métolachlore	2	Non	21 305,60	21 753,68	2,1%
Glyphosate	2	Non	18 176,27	21 906,14	20,5%
Mancozèbe	2	Non	12 522,14	13 340,24	6,5%
Triclopyr	2	Non	8 381,40	4 044,09	-51,7%
Pendimethaline	2	Non	3 309,20	4 354,80	31,6%
Fosethyl Al	2	Non	2 229,60	976,54	-56,2%
Mesotrione	2	Non	1 817,12	2 282,96	25,6%
Cyperméthrine	2	Non	1 715,16	1 605,35	-6,4%
Benoxacor	2	Non	908,56	982,18	8,1%
Metribuzine	2	Non	749,7	876,40	16,9%
Glyphosate	2	Oui	36 556,80	27 759,93	-24,1%
Mancozèbe	2	Oui	3 830,74	3 387,40	-11,6%
Metribuzine	2	Oui	2 638,30	7 208,60	173,2%
Fosethyl Al	2	Oui	91,6	115,92	26,6%
Triclopyr	2	Oui	35,28	53,29	51,0%
<b>Total</b>			<b>169 287,72</b>	<b>160 587,54</b>	<b>-5,1%</b>

**Les redevances pour obstacle sur les cours d'eau, pour pollution de l'eau et pour modernisation des réseaux de collecte des eaux usées**, sont entrées en application au 1<sup>er</sup> janvier 2011, les déclarations correspondantes interviendront au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2012.

Redevance	Taux	
	€	Unité
Pour pollution de l'eau liée aux activités d'élevage	3	Unité de Gros Bétail
Pour obstacle sur les cours d'eau	150	Equivalent mètre
Pour pollution de l'eau d'origine domestique	0,02	m3 d'eau potable
Pour modernisation des réseaux de collecte eaux usées domestiques	0,02	m3 d'eau usée
Pour modernisation des réseaux de collecte eaux usées non domestiques	0,01	m3 d'eau usée

S'agissant plus particulièrement de la redevance pour pollution de l'eau d'origine non domestique, les taux appliqués à compter du 1er janvier 2011 évolueront en tenant compte notamment de la réalisation effective des opérations co-financées et de la disponibilité des autres ressources financières complémentaires.

Éléments constitutifs de la pollution	Taux maximal applicable (€/unité)	Taux		
		2011-2012	2013-2014	A partir de 2015 (*)
Matière en suspension (par kg)	0,30	0,003 €	0,0075 €	0,015 € (*)
Matière en suspension rejetée en mer au-delà de 5 km du littoral et à plus de 250 m de profondeur (par kg)	0,10	0,0 €	A définir courant 2012	A déterminer suivant décision 2012 et après analyse de l'impact
Demande chimique en oxygène (par kg)	0,20	0,002 €	0,005 €	0,01 € (*)
Demande biochimique en oxygène en 5 jours (par kg)	0,40	0,004 €	0,01 €	0,02 € (*)
Azote réduit (par kg)	0,70	0,007 €	0,0175 €	0,035 € (*)
Azote oxydé, nitrites et nitrates (par kg)	0,30	0,003 €	0,0075 €	0,015 € (*)
Phosphore total, organique ou minéral (par kg)	2,00	0,020 €	0,05 €	0,1 € (*)
Métox (par kg)	3,00	0,0 €	A définir courant 2012	A déterminer suivant décision 2012 et après analyse de l'impact
Métox rejetés dans les masses d'eau souterraines (par kg)	5,00	0,0 €	A définir courant 2012	A déterminer suivant décision 2012 et après analyse de l'impact
Toxicité aiguë (par kiloéquitox)	15,00	0,0 €	A définir courant 2012	A déterminer suivant décision 2012 et après analyse de l'impact
Toxicité aiguë rejetée dans les masses d'eau souterraine (par kiloéquitox)	25,00	0,0 €	A définir courant 2012	A déterminer suivant décision 2012 et après analyse de l'impact
Composés halogénés adsorbables sur charbon actif (par kg)	13,00	0,0 €	A définir courant 2012	A déterminer suivant décision 2012 et après analyse de l'impact
Composés halogénés adsorbables sur charbon actif rejetés en masse d'eau souterraine (par kg)	20,00	0,0 €	A définir courant 2012	A déterminer suivant décision 2012 et après analyse de l'impact
Sels dissous (m3[siemens/centimètre])	0,15	0,0 €	A définir courant 2012	A déterminer suivant décision 2012 et après analyse de l'impact
Chaleur rejetée en mer (par méga thermie)	8,50	0,0 €	A définir courant 2012	A déterminer suivant décision 2012 et après analyse de l'impact
Chaleur rejetée en rivière, excepté en hiver (par méga thermie)	85,00	0,0 €	A définir courant 2012	A déterminer suivant décision 2012 et après analyse de l'impact

(\*) A confirmer après une évaluation préalable de l'évolution du processus pendant les 4 ans de première mise en oeuvre

## 4. LES RESSOURCES STRATEGIQUES

### 4.1. Les ressources humaines

Les effectifs de l'Office de l'eau Réunion se sont accrus de 3 équivalents temps plein travaillé, soit **26 agents** occupant chacun un emploi permanent aux tableaux des effectifs, dont 2 sur des missions spécifiques de catégorie A.

25 exercent à temps plein et 1 à temps partiel (80%) depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011. 2 nouveaux emplois permanents ont été pourvus en fin de 2011 : 1 chargée d'affaire juridique et moyens généraux au secrétariat général et 1 chargée d'opération au service des aides financières.

Un emploi spécifique de chargé d'étude pour l'élaboration du plan départemental de l'adduction en eau potable a été positionné en 2011.

Courant 2011, deux emplois permanents ont été déclarés vacants :

- départ en mutation de l'ingénieur « qualité des eaux » remplacé par un contrat de durée déterminée de 1 an (loi du 26/01/84 art3 alinéa 1), le 1<sup>er</sup> mai 2011 ;
- démission du chargé d'étude en hydrogéologie remédiée par un contrat à durée déterminée de 2 ans (loi du 26/01/84 art3 alinéa 3), le 1<sup>er</sup> août 2011.

10 mois d'emploi occasionnel ont été mis en œuvre pour la numérisation de données historiques, la modélisation de l'aquifère *Rivière des galets*, la préparation de l'élaboration des plans départementaux de l'eau et de l'assainissement.

1 contrat de remplacement pour congé de maternité d'un agent titulaire a aussi été conclu.

1 agent a accédé après réussite à un concours professionnel à un avancement du grade de technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe au grade d'ingénieur.

Emplois permanents	31/12/2010 pour mémoire	31/12/2011
STATUT	22 statutaires – 1 contractuel de droit public	23 statutaires – 3 contractuels de droit public
REPARTITION PAR SEXE	17 hommes – 6 femmes	18 hommes – 8 femmes
MOYENNE D'AGE	39 ans	37 ans
REPARTITION EN CATEGORIE HIERARCHIQUE	10 A, 5 B, 8 C	13 A, 5 B, 8 C

L'Office de l'eau contribue également à la formation dans les domaines de l'eau. Ainsi, en 2011, 10 étudiants stagiaires ont intégré les équipes techniques pour des périodes de 1 semaine à 5 mois selon leur cursus de brevet de technicien supérieur, diplôme universitaire de technologie, master ou ingénieur. Une vingtaine de mois d'équivalents temps plein a été employée, et quelque 15 mois ont donné lieu à indemnités de stage.

La masse salariale globale a augmenté de 7,9% entre 2010 et 2011.

Globalement, eu égard au développement des activités de l'Office, la politique des ressources humaines est dynamique en termes de recrutement.

Année	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Effectif permanent	12	13	15	18	22	21	23	23	26

## 4.2. Le budget 2011

La prévision budgétaire 2011 était arrêtée comme suit.

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Rappel 2010	2011	Rappel 2010	2011
18 281 960.07 €	<b>23 313 834.01 €</b>	29 045 107.10 €	<b>31 049 525.36 €</b>
dont un résultat excédentaire reporté de 9 912 240.55 €	dont un résultat excédentaire reporté de 12 623 001.01 €	dont un résultat excédentaire reporté de 4 891 755.07 €	dont un résultat excédentaire reporté de 12 035 916.98 €

La réalisation comptable du budget par chapitre se présente comme suit (chiffres communiqués sous réserve de l'adoption du compte administratif et du compte de gestion de l'année 2011).

FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
DEPENSES	Pour mémoire 2010	2011	DEPENSES	Pour mémoire 2010	2011
011 : charges générales	985 866,22 €	729 211,89 €	2041 : Subvention d'investissement aux tiers publics	5 649 615,01 €	8 600 850,38 €
012 : frais de personnel	1 127 057,84 €	1 215 732,59 €	dont 20414 Subv inv Cnes EP CI	5 487 592,94 €	8 600 850,38 €
65 : charges d'activité	107 407,95 €	120 115,15 €	dont 20418 Subv inv. autres MO publics	16 202,07 €	- €
dont 65734 Subv Cnes et EPCI	NR	21 815,27 €	2042 : Subvention d'investissement aux tiers privés	8 756,50 €	21 904,76 €
dont 65738 Subv org publ divers	NR	30 694,68 €	205 : immobilisations incorporelles	15 722,74 €	- €
dont 6574 Subv PM DT Pvé	NR	67 605,20 €	21 Achat de biens matériels	220 379,07 €	35 550,06 €
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	2000	28 183,80 €	23 Immobilisation en cours (travaux)	260 251,77 €	217 827,34 €
68 Dotation aux provisions	1324034,46 €		27 Autres immos financières	8 750,00 €	- €
042 : Opérations d'ordre	579 134,97 €	1 697 624,13 €	040 : Dotations aux amortissements	14 000,00 €	5 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>4 125 501,44 €</b>	<b>3 790 867,56 €</b>	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>6 177 475,09 €</b>	<b>8 881 132,54 €</b>
RECETTES	Pour mémoire 2010	2011	RECETTES	Pour mémoire 2010	2011
70 : Produits des services	1 792,22 €	8 361,10 €	1068 : Dotation capitalisée	12 742 502,03 €	1 537 622,38 €
73 : Impôts et taxes*	7 881 109,82 €	9 990 307,19 €	040 : Opérations d'ordre	579 134,97 €	1 697 624,13 €
737811Redevance prelev	7 498 075,46 €	7 536 869,26 €	27 : Autres immobilisations financières	- €	1 700,00 €
- dont rattachement	7 400 000,00 €	5 305 500,00 €			
7378122 Redevance pollution diffuse	374 442,36 €	414 393,76 €			
- dont rattachement	250 000,00 €	316 000,00 €			
737816 Redevance PMA	8 592,00 €	7 000,00 €			
- dont rattachement	7 500,00 €	7 000,00 €			
7378121Redevance pollution		1 460 495,63 €			
-dont rattachement		1 020 000,00 €			
737813Redevance modernisation reseau collecte		571 548,54 €			
dont rattachement		401 000,00 €			
74 : Dotations et participations	463 714,63 €	180 372,33 €			
75 : Autres produits d'activité	16 573,03 €	14 341,12 €			
042 : Opérations d'ordre	14 000,00 €	5 000,00 €			
76 : Produits financiers	1 729,73 €	3 038,40 €			
77 : Produits exceptionnels	4 650,00 €	- €			
013 : Atténuations de charges	3 033,74 €	4 044,75 €			
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>8 386 603,17 €</b>	<b>10 205 464,89 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>13 321 637,00 €</b>	<b>3 236 946,51 €</b>

Au terme de l'exécution budgétaire et comptable, les dépenses engagées non mandatées en section d'investissement (à reporter au Budget Supplémentaire 2012) s'élèvent à 8.976.822,94 €, dont **8.808.756,27 au titre des subventions d'investissement du PPA 2006-2009 à reporter.**

L'affectation *Autorisation de Programme/Autorisation d'Engagement* du programme pluriannuel d'aides 2010-2015 se présente comme suit.

Libellé	AP 2010/01 : PPA 2010/2015 HORS COFINANCEMENT DES MESURES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION DU POE FEDER	AP 2010/02 : COFINANCEMENT DES MESURES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION DU POE FEDER	AE 2010/03 : PPA 2010-2015 - subvention de fonctionnement
AP OUVERTE	18 900 000.00 €	25 000 000.00 €	3 592 793.31 €
Affectation 2010	6 631 789.62 €	6 234 771.18 €	311 624.93 €
Affectation 2011	4 952 228.55 €	1 066 000.00 €	547 831.02 €
Pré affectation (CT POEFEDER du 2/12/2011)	33 960.00 €	1 770 156.00 €	0.00 €
AP DISPONIBLE	7 282 021.83 €	15 929 072.82 €	2 733 737.36 €
% AP disponible	39%	64%	76%
CP OUVERT AU 31/12/2011	11 814 737.00 €	5 223 449.00 €	1 730 076.00 €
CUMUL AU 31/12/2011 CP UTILISE DEPUIS 2010	3 536 620.93 €	2 493 908.48 €	108 780.64 €
Dont CP utilisé en 2011	3 213 357.10 €	1 317 357.44 €	96 061.75 €

Le solde de trésorerie au 31/12/2011 se monte à **16.811.533,35 €** (alors qu'il était au 31/12/2010 de 18.906.708,93 €). Les hypothèses du modèle présenté en 2010 se confirment : sur l'exercice, les dépenses dépassent les recettes, le différentiel est financé par l'excédent de trésorerie accumulé sur les exercices antérieurs. A données constantes, l'Office aura à gérer une tension de la trésorerie aux horizons de 2018.